

1.

Debitrice: **SI CASTEL-CROISEE B-C-D-E SA,**
1000 **Lausanne**
2.

Lieu et date de la mise aux enchères: 1014 Lausanne,
28.02.2002.
3.

Heure/local: 09.30 Heure, Bureaux de l'Office des faillites,
chemin du Trabandan 28
4.

Conditions de vente à partir de: 28.01.2002
Ville: Lausanne, office des faillites, chemin du Trabandan 28
Visites: 29 janvier et 5 février 2002, à 15 h.
5.

Objets des enchères: Commune de Renens, rue du Lac 25b
parcelle no 1344, comprenant
Bâtiment 166 m2
Places-jardins 488 m2
Surface totale 654 m2
Estimation fiscale (1999) CHF 2'464'000.-
Valeur assurance incendie à l'indice 108 CHF 2'652'150.-
Estimation de l'expert et de l'office CHF 2'400'000.-
Commune de Renens, rue du Lac 25 c
parcelle no 1460, comprenant
Bâtiment 164 m2
Places-jardins 468 m2
Surface totale 632 m2
Estimation fiscale (1999) CHF 2'897'000.-
Valeur assurance incendie à l'indice 108 CHF 2'667'290.-
Estimation de l'expert et de l'office CHF 2'600'000.-
Commune de Renens, rue du Lac 25d
parcelle no 1459, comprenant
Bâtiment 164 m2
Places-jardins 460 m2
Surface totale 624 m2
Estimation fiscale (1999) CHF 2'868'000.-
Valeur assurance incendie à l'indice 108 CHF 2'667'290.-
Estimation de l'expert et de l'office CHF 2'600'000.-
Commune de Renens, rue du Lac 25e
parcelle no 1458, comprenant
Bâtiment 166 m2
Places-jardins 949 m2
Surface totale 1115 m2
Estimation fiscale (1999) CHF 2'534'000.-
Valeur assurance incendie à l'indice 108 CHF 2'675'250.-
Estimation de l'expert et de l'office CHF 2'400'000.-
Les immeubles sont vendus séparément, vente en bloc ré-servé.
6.

Remarques: Ce bâtiment, construit dans les années 1960 et
transformé en 1998, est constitué de 4 immeubles mitoyens
formant un seul et unique immeuble rectangulaire. Situé à
la limite d'un quartier à vocation à la fois commerciale et
d'habitation, cet immeuble est d'un accès facile par les axes
routiers importants et se trouve à proximité des infrastruc-
tures de transports. Il jouit d'un bon nombre de places de
parc et se situe quelque peu en retrait de la route d'accès
principale.
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et
pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du com-
merce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi
fédérale du 16.12.1983 sur l'acquisition d'immeubles par
des personnes à l'étranger ou par des sociétés dans lesquel-
les des personnes à l'étranger ont une position dominante.
- Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00289060)